

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

EDITORIAL

Marchés vides et « grandes surfaces » regorgeant de clients, crémeries fermées et grève de l'ensemble des petits commerçants ce jeudi, refus des marchands de chaussures d'appliquer la taxation, telles sont les premières conséquences des mesures anti-inflationnistes décidées par le gouvernement. Sans oublier les grèves tournantes des fonctionnaires, éternelles victimes de la hausse des prix, et la gêne grandissante des petits retraités qui, eux, n'ont même pas la possibilité de protester.

Le gouvernement paie son attentisme, car l'inflation mine depuis de longues années le pouvoir d'achat des Français, et des décisions trop partielles ne pouvaient manquer de provoquer la fronde de ceux qu'elles frappent. Ce qui ne signifie pas que les petits commerçants soient innocents de la hausse des prix. Sinon, comment expliquer l'augmentation constante de certains produits dont les prix à la production n'ont pas varié depuis des années ? Cela ne signifie pas non plus que la grève des détaillants soit particulièrement habile puisqu'elle avantage le « super-marché » — ennemi héréditaire du petit commerce — et inquiète les consommateurs.

Le gouvernement a donc tout intérêt à laisser pourrir la situation — une tactique qu'il connaît mieux que quiconque — afin que s'exaspèrent les contradictions entre producteurs, grossistes et détaillants, et que se développe le mécontentement des ménagères. Alors MM. Giscard d'Estaing et Marcellin pourront prendre des mesures d'ordre, apparaissant du même coup comme les sauveurs de toute une population menacée par la famine.

suite page 2

système pompidou

mécanique détraquée

voie express :

**paris
défiguré**

page 3

**la grande
pitié
de la
justice**

page 6

suite de l'éditorial

On aurait tort cependant d'applaudir. Car l'Etat pompidolien et le système économique qu'il défend sont les premiers responsables d'une inflation qui ne peut être arrêtée par des mesures de blocage des prix. Un Etat qui pense, en réalité, que l'inflation est le mal nécessaire d'une croissance quantitative présentée comme le souverain bien. Un Etat qui laisse les promoteurs immobiliers, les banques et certains particuliers accumuler, par une spéculation éhontée, des profits scandaleux. C'est là que résident quelques-unes des causes d'une inflation contre quoi le régime ne peut ni ne veut lutter : personne n'a oublié les scandales des années passées, qui montrent à quel point l'argent et la politique sont imbriqués dans cette cinquième république qui est, comme les précédentes, celle de la finance douteuse et du fric puant.

Et puis il y a l'esprit du temps, soigneusement entretenu par les marchands de toutes sortes — marchands d'argent, de biens ou de services —, qui veut que tout ne cesse de croître en volume, les maisons comme le produit national brut, les automobiles comme les revenus. Mystique de

la croissance, seule valeur reconnue aujourd'hui, génératrice du cycle infernal de la production et de la consommation, de la dépense et du gain, qui ne laisse aucune échappatoire tant est forte la pression d'un système tout entier soumis à la dictature des marchands.

On ne manquera pas de célébrer les progrès que cette dictature entraîne. Et il est vrai qu'il existe aujourd'hui un mieux-vivre, qu'il ne faut pas confondre avec le mieux-être. Mais il est vrai, aussi, que la course à l'abondance mutilé et asservit, et qu'elle laisse dans son sillage les multiples épaves de ceux qui ne peuvent suivre le mouvement. Vieillards, O.S., travailleurs immigrés sont les victimes de la société industrielle, au même titre mais d'une autre manière que les consommateurs trompés, les automobilistes assassinés et l'immense cortège des « agents économiques » exploités par la publicité des marchands d'illusion et des banquiers qui ont le sourire.

On sent parfois le découragement gagner, devant l'habileté d'un système politique et économique qui sait, mieux que tout autre, séduire les sceptiques et récupérer les révoltés. Ceux qui ont pour métier d'observer la vie politique savent pour-

tant que l'Etat pompidolien est miné de contradictions mortelles. Et ces jours derniers, ceux qu'on appelle les « consommateurs » — et qui seraient sous un autre régime des citoyens — ont senti combien la société industrielle était fragile. Que le flot de pétrole menace de se tarir, qu'une poignée de commerçants bloque l'approvisionnement de la capitale et c'est toute l'existence quotidienne qui risque d'être bouleversée. Aussi ont-ils peur que réapparaisse la pénurie — bien présente encore dans les souvenirs de beaucoup — et que s'effondre un mieux-vivre si durement acquis.

Ils sentent aussi, depuis mai 1968, qu'une crise limitée peut détraquer la mécanique sociale tout entière et remettre en cause l'existence même du régime : il suffirait aujourd'hui d'une grève faisant tache d'huile ou d'une bagarre qui tourne mal — il y en a beaucoup en ce moment — pour que le processus bien connu se déclenche. En l'état actuel des choses, il aurait toutes chances de raviver une solidarité « majoritaire » défaillante et de favoriser une nouvelle répression. Car les révolutions, pour être victorieuses, se préparent longuement.

Bertrand RENOUVIN.

le « projet royaliste » est paru

Ça y est, on peut ! On peut et on doit lire *projet royaliste*.

Premier livre publié par la N.A.F., première synthèse qui explique qui nous sommes, quelle est notre attitude face à la société actuelle et ce que nous voulons.

Mêlé personnellement à la création et aux débuts de la N.A.F., Bertrand Renouvin situe le mouvement royaliste au confluent d'une analyse de la situation politique et de l'attitude à adopter pour aujourd'hui : oser dénoncer en révolutionnaire la faillite du système politique actuel.

Ce dernier a vu se développer la toute puissance des grandes féodalités économiques qui, du fait de leurs immenses moyens, imposent leurs normes de développement à l'ensemble de la société. La classe politique, liée aux milieux financiers, est finalement très soudée, même s'il existe des divisions apparemment insurmontables entre un Mitterrand et un Pompidou, un Marchais et un Edgar Faure. Tous se comportent en gestionnaires de la « société industrielle ».

Cette société fait preuve d'une extrême vitalité économique qui se traduit par un taux de croissance élevé. Et surtout elle dispose d'une capacité de récupération de toutes les contestations qui se font jour. Elle met en pratique un certain nombre des idées développées par les forces contestataires, après les avoir édulcorées, au profit d'une meilleure gestion technocratique du système.

De temps en temps, les rouages grincent, la machine s'emballe, un grain de sable peut la bloquer ou l'ébranler très sérieusement : c'est Mai 68, révélateur de toutes les tares de la société industrielle, et aussi fuite dans le rêve parce que non relié à un projet de civilisation précis, ce qui explique pour une bonne part l'échec.

Mai 68 et les mouvements qui en sont issus

ont placé la politique là où les vrais problèmes se posent. Là où les Français ressentent les retombées négatives de la société industrielle : le travail sans finalité, robotisé et ennuyeux, les conditions de vie dans les grandes métropoles et leurs banlieues devenues insupportables, les régions qui dépérissent, le loisir préfabriqué, la spéculation foncière et immobilière.

On voit combien notre tâche est ardue. Une aventure aux difficultés multiples, mais qui valent la peine d'être surmontées. En dénonçant les fausses solutions proposées par les « marchands de programmes » de la classe politique, en rompant avec le conformisme politique, intellectuel et social, il s'agit de construire la France de demain. Une nouvelle aventure capétienne, en somme !

Une France dont le pouvoir sera capable de s'opposer à la main-mise et à la toute puissance des banques et des firmes multinationales, qui sera à même de redistribuer les pouvoirs aux Français dans tout ce qui touche leur vie quotidienne, dans laquelle les régions, aujourd'hui exsangues, auront un rôle à jouer, qui rompra avec cette mystique productiviste pour mieux guider la croissance vers une civilisation de la qualité.

Une France qui cherchera à développer une véritable politique étrangère — dont nous sommes loin actuellement —, qui essaiera de rallier autour d'elle les petites et moyennes nations d'Europe et du Tiers-Monde, non pas dans un esprit mercantile, mais dans un esprit de paix, d'aide et d'échanges culturels pour trouver ensemble des solutions aux problèmes très graves dans lesquels se débat la communauté internationale.

En somme, il s'agit suivant l'expression de Garaudy dans *L'Alternative* non pas de « subir un destin, [mais de] construire une histoire ».

Mais il ne suffit pas de lire ce livre et de dire avec satisfaction : « Oui, pas mal ! » Si, comme l'écrit Bertrand Renouvin dans son introduction, il y a plusieurs formes de « lectures » d'un ouvrage, la pire est sûrement celle qui consiste à ne pas se sentir lié par ce qui y est écrit, à ne pas en tirer de conséquences dans l'attitude personnelle. Quoi de plus vain, quoi de plus stérile qu'une lecture si elle ne nous invite pas à approfondir et à toujours mieux se pénétrer des raisons de notre combat et ne nous renforce pas dans notre volonté de réussir ?

F. W.

Le livre sera mis en vente, à partir du jeudi 15 novembre, au prix de 15 F l'exemplaire (franco : 18 F).

● Les souscripteurs du « *Projet royaliste* » recevront leur exemplaire dans la dernière semaine de novembre. Ils peuvent, s'ils le désirent, passer le prendre dès le 16 novembre, aux bureaux parisiens de la N.A.F.

● Bertrand Renouvin dédicacera son ouvrage le dimanche 18 novembre de 15 h 30 à 19 heures, dans les bureaux de la N.A.F., 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

destruction de paris

LE DÉMÉNAGEMENT DE PARIS

Non seulement l'autoberge défigure le cœur historique de Paris, mais encore elle attirera toujours plus d'automobiles dans le centre de la capitale.

« L'actuel gouvernement français détruit Paris beaucoup plus efficacement que les Allemands n'ont détruit Londres pendant le Blitz de 1940 », tout se passe comme si le Pouvoir tenait absolument à confirmer ce jugement du Times.

LA VOIE EXPRESS RIVE GAUCHE...

Le rebondissement de l'affaire de la voie express rive gauche en constitue un bon exemple. A la fin de 1971, sous le prétexte de désengorger Paris, l'administration avait soumis au Conseil de Paris le projet de construction d'une autoberge longeant toute la rive gauche de la Seine. Un premier tronçon existait à l'Ouest. Le Conseil de Paris acceptait la construction d'un deuxième tronçon à l'Est dans un secteur qui ne présentait pas un grand intérêt esthétique.

RESULTATS DU PREMIER SONDAGE D'OPINION SUR LA VOIE-EXPRESS RIVE GAUCHE ORGANISÉ EN AVRIL 1973 PAR LE COMITÉ « SAUVER PARIS »

1° Se sont déclarés hostiles à l'aménagement d'une voie express rive gauche : 76 %

Se sont déclarés favorables à l'aménagement d'une voie express rive gauche : 22 %
Sans opinion : 2 %.

2° Parmi les personnes favorables à l'aménagement d'une voie express rive gauche, 57 % estiment anormale l'absence de consultation préalable des Parisiens et 82 % pensent que l'intervention du Président de la République était injustifiée.

3° Parmi les personnes hostiles à l'aménagement d'une voie express rive gauche, les trois explications ayant remporté la plus grande nombre d'adhésions ont été les suivantes :

- Parce que les berges de la Seine seraient irrémédiablement défigurées et un quartier historique saccagé.
- Parce qu'il faudrait donner la priorité au développement des transports en commun.
- Parce qu'après une amélioration provisoire, la voie express provoquerait l'engorgement du centre de Paris.

En revanche, il se refusait à laisser défigurer le cœur historique de la capitale. Le projet initial prévoyait en effet que l'autoberge ferait sauter arbres et promenades dans le quartier Notre-Dame. Tout au plus prévoyait-on face à la cathédrale de couvrir la voie express par un faux tunnel. Ceci, le Conseil de Paris, devant les remous de l'opinion, ne l'entérinait pas et il renvoyait à plus tard l'examen du problème de la construction du tronçon central.

Un an plus tard, le Conseil se refuse à nouveau à trancher entre trois projets. L'un d'eux immerge la voie express sous le lit de la Seine, l'autre dissimule l'ouvrage au maximum. Le troisième, et le seul présenté en ce moment par l'administration devant le Conseil, est à peine différent du projet initial ; certes la cir-

culatation est enterrée sur une partie du parcours et les trottoirs des « quais hauts » étendus ; mais les arbres sont sacrifiés, quatre « bouches d'ombre » bétonnées à l'entrée et à la sortie du double tunnel défigureront le site, enfin la voie express obstruera l'arche sud du Pont-Royal.

... OU PARIS-BAGNOLES

Mais les atteintes au site ne sont pas tout. Même un projet qui « enterrerait » le tronçon central n'évite pas un inconvénient majeur, celui de faire passer une nouvelle autoroute au cœur de la capitale. L'argument principal en faveur du projet — décongestionner la circulation au centre de la capitale — est parfaitement fallacieux. Au contraire, l'autoberge rive gauche va créer un appel d'air pour la circulation d'autant plus qu'elle sera reliée à l'autoroute Paris-Nancy. Il y aura encore plus de bagnoles dans la capitale ; l'autoroute sera rapidement saturée et après une amélioration transitoire on arrivera à un engorgement accru.

Il y a gros à parier que la construction de l'autoberge sera finalement adoptée dans sa pire version par le Conseil de Paris. Pourquoi ? Tout simplement parce que le Conseil est désarmé face à l'administration. Certes, il a un droit de refus mais comme il ne dispose pas de la possibilité de faire concevoir des contre-projets par des ateliers d'urbanisme qu'il contrôlerait, il est considérablement amoindri face aux services préfectoraux. Ceux-ci disposant seuls des connaissances des techniciens peuvent toujours opposer l'argument de la « compétence » au Conseil.

A cet égard Antoine Veil, conseiller de Paris et membre de la majorité, se berce d'illusions lorsqu'il écrit dans « Le Monde » : « En droit et en fait, à travers le vote du budget et de toutes les délibérations à incidence financière, les élus ont pouvoir de décision. » Dans la pratique, l'administration manipule les élus et il n'est pas d'exemple que les seconds aient modifié de façon substantielle une des grandes orientations de la politique voulue par la première. A fortiori lorsque c'est la majorité qui domine le Conseil.

Car la rive gauche est affaire d'Etat. M. Pompidou a lui-même, au mois de juin dernier, cautionné personnellement le projet actuel. Quant aux techniciens qui ont préparé le projet ils sont les victimes du système. Ainsi, ils se sont prononcés pour la voie express pour des raisons financières : la construction de trois stations de métro coûte autant que celle de l'autoberge et que toute solution de remplacement à la voie express qui se fonderait sur les transports en commun (obstacle majeur : ceux-ci, insuffisants aux heures de pointe sont largement déficitaires le reste de la journée).

Ils ont raison à leur niveau : celui d'organismes de la pieuvre parisienne. Il est simplement regrettable que l'autorité politique les ait engagés sur ce terrain au lieu de les faire réfléchir sur les moyens de décongestionner Paris. Peut-être qu'alors ils auraient réussi à élaborer un schéma directeur de Paris intégré dans un schéma national et fondé sur l'arrêt, voire la régression de la croissance parisienne.

Le moins qu'on puisse dire est que l'on n'en prend guère le chemin...

Militants parisiens de la N.A.F. : commandez dès maintenant le numéro 137 de la N.A.F. du 13 décembre qui contiendra un important dossier sur Paris.

Ainsi personne ne semble choqué par le projet d'interconnection entre le métro, le R.E.R. et les lignes S.N.C.F. de banlieue avec plaque-tournante au Châtelet. Ce projet signe pourtant l'arrêt de mort du Marais. Ce quartier va en effet se trouver à proximité du nœud central de communication de l'agglomération parisienne. Comment peut-on supposer un seul instant que les firmes ne vont pas exploiter cette rente de situation en y installant leurs bureaux ? Cette même rente de situation va, bien entendu, provoquer une plus-value des terrains, propices aux spéculations fouteuses. Voici deux bonnes raisons de « rénover » le Marais, c'est-à-dire de l'assassiner.

La S.N.C.F. projette d'ouvrir huit nouvelles lignes dans la banlieue parisienne. Dans la plupart des cas, il s'agit d'utiliser des tronçons de la Grande Ceinture voire de la Petite Ceinture. De nombreux banlieusards pourront ainsi raccourcir leur temps de transport.

Mais ces projets aboutissent à développer plus encore l'ouest de l'agglomération parisienne contrairement aux décisions du schéma directeur qui insistent sur la nécessité de freiner cette croissance.

En outre ils coûtent cher : estimation provisoire à 130 milliards anciens et, selon certains ingénieurs, le double de ce chiffre à la fin des travaux.

Plutôt que d'utiliser cet argent à aménager une croissance monstrueuse, n'aurait-il pas mieux valu le consacrer à « casser » le gigantisme parisien ?

Et n'ayons pas la naïveté de croire que l'Etat s'opposera à cet assassinat. L'Etat n'a jamais rien fait pour s'opposer à la destruction de Paris. Bien au contraire il donne l'exemple. Comment pourrait-il s'opposer au démantèlement du Marais alors qu'à quelques centaines de mètres à l'ouest, dans le quartier de la Bourse, il s'apprête à édifier une colossale « cité financière ».

De la sorte les derniers habitants des 1^{er} et 2^e arrondissements seront chassés vers la périphérie et leurs logements détruits pour faire place à des bureaux. Le centre de la capitale ressemblera de plus en plus à une ville morte après 18 heures en semaine ainsi que les week-ends. En revanche aux heures de pointe la circulation deviendra de plus en plus impossible.

On nage en pleine démence. Le scandale de Paris devient peut-être le scandale de la V^e République. Il nous faudra y revenir et en faire un de nos terrains de combat.

Arnaud FABRE.

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

Édité par la S.N.P.F.
17, rue des Petites-Champs - Paris (1^{er})
Téléphone : 742-21-93

Abonnement six mois : 30 F
Abonnement un an : 55 F
Abonnement de soutien : 120 F

C.C.P. N.A.F. Paris 642-31
Directeur de la publication :
Yvan AUMONT

Imprimerie Abexpress
72, rue du Château-d'Eau - Paris (10^e)

la diplomatie pompidou

afrique : ambiguïtés

Pour porter à son terme notre politique de coopération, il faudrait ce fédérateur humain qu'incarne aujourd'hui le Comte de Paris.

Il paraît déjà lointain ce temps où le général de Gaulle qualifiait la coopération de « grande affaire de la France ». Aujourd'hui — et alors que l'avenir de la zone franc et de l'OCAM (1) demeure plus qu'incertain — le gouvernement de M. Pompidou attend et hésite, d'autant plus silencieux que la majorité des chefs d'Etat d'Afrique noire francophone a pris finalement l'initiative de se réunir à Paris pour une conférence au sommet pas tout à fait comme les autres.

« Je crois que la réunion du 13 novembre est un premier pas vers un Commonwealth à la française » déclarait à ce propos le Président Senghor, tandis qu'à l'Elysée on ne cache pas les réticences officielles face à un projet qui pourrait institutionnaliser des rencontres régulières : la vieille « Communauté » est morte et il ne saurait être question de la faire revivre, sous quelque forme que ce soit.

Le souci de se soustraire à l'accusation de néo-colonialisme peut sans doute fournir un élément d'explication à l'actuelle passivité gouvernementale. Mais il y a tout lieu de croire que certains participants au « sommet » ne manqueront pas de souligner l'incohérence vers laquelle risque de tendre la politique de coopération franco-africaine dès lors que la France refuserait de tenir pleinement le rôle souhaité par ses partenaires.

En effet, et au-delà des accords particuliers signés ou en cours de révision entre chaque Etat intéressé, la recherche des principes directeurs auxquels s'attachait jusqu'à présent la coopération française avec les pays francophones de l'Afrique noire permet de dégager, sur le plan fonctionnel, deux orientations fondamentales : l'aide au développement et la diffusion de la langue française.

UNE AIDE BILATÉRALE DIVERSIFIÉE

Telle qu'elle est pratiquée par la France, l'aide au développement s'articule schématiquement autour de cinq « lignes d'action » :

- Mise à la disposition des Etats du moyen de faire fonctionner leurs services et de maintenir le capital existant.

avis

- La rédaction de la N.A.F. recherche un étudiant qui, bénévolement pourrait venir collaborer à la fabrication technique de la N.A.F. hebdo. Conditions : être disponible le lundi de 11 h à 19 h, avoir de bonnes connaissances en orthographe. S'adresser à Michel Giraud pour renseignements complémentaires.

- La direction de la N.A.F. recherche une secrétaire à mi-temps, pour travail de secrétariat et de bureau. Pratique de la dactylo exigée. S'adresser à Yvan Aumont pour renseignements complémentaires.

- Lutte contre le blocage de la croissance provoqué par les insuffisances culturelles ou par des retards de développement.

- Promotion de mouvements financiers vers l'Afrique francophone.

- Atténuation des handicaps nés de la différence de taux de croissance entre les pays côtiers et les pays intérieurs.

- Mise en place des fondements d'un développement ultérieur.

Les moyens correspondants à ces objectifs ne sauraient évidemment être neutres et c'est donc sur eux que portent habituellement les polémiques les plus acerbées.

Que ce soit par l'aide budgétaire — forme d'aide particulièrement critiquée —, la fourniture de matériel d'entretien et de fonctionnement, l'assistance technique, l'organisation de la zone franc ou la participation à l'élaboration de plans nationaux de développement, l'action politique, et par là même son ingérence, est inévitables.

La suppression n'étant guère plus désirable que réalisable, le problème est de savoir s'il est possible de lui donner un cadre et une direction qui allie souplesse et clarté. Les exemples de malentendus et d'incompréhensions issus de cette carence qui persiste au niveau politique global sont trop nombreux pour qu'on puisse continuer à les négliger, surtout au moment où l'aide française s'appuie sur la recherche et le financement de projets ayant l'effet économique le plus rapide sur le revenu national.

Est-on bien sûr, à ce propos, que les motivations qui ont entraîné un tel choix soient nettement perçues à tous les niveaux de l'opinion et que l'on ne s'achemine pas vers un repli progressif de l'effort initial, alors que les tentatives de rassemblement économique entre Etats limitrophes sont encore insuffisantes ?

UN LIEN PRIVILÉGIÉ : LA FRANCOPHONIE

Deuxième orientation fondamentale de notre coopération, la diffusion de la langue française a été — en Occident bien sûr — assimilée à rien de moins qu'un « génocide culturel ». Or, comme le souligne à juste titre M. Cornevin (2), « le colonialisme, c'est l'enseignement en langue africaine comme en témoigne le système sud-africain qui instruit les Bantous jusqu'au niveau universitaire en tswana, sotho, et zoulou, ne leur permettant l'anglais que de façon minimale pour freiner leur accession aux postes de responsabilités. »

Au demeurant, les préoccupations linguistiques de la coopération franco-africaine sont étroitement liées à l'aide au développement. Véhicule parfaitement adapté au même titre que l'anglais dont nul ne critique l'usage, le français, constamment réceptif à tout ce qui se fait de plus libre dans la production des idées, est d'abord au service de l'homme et de l'universel.

Demandées et non subies, la langue et la culture française constituent un patrimoine com-

mun à plus de trente nations à qui on ne peut nier le droit de le faire vivre, de le défendre et de l'illustrer. Moyen de développement et d'échanges, le français n'a-t-il pas servi à la fois à exprimer la négritude et à porter en partie la révolution algérienne ?

Le poids politique d'un tel lien est donc difficilement quantifiable et ne va pas sans comporter certaines ambiguïtés. C'est dire si l'absence d'« association » comparable au Commonwealth anglo-saxon peut être ressentie par nos partenaires africains en contact régulier avec leurs voisins anglophones. Quels que soient les mérites de l'Agence de Coopération culturelle et technique, ce « premier parlement universel francophone », du Haut Comité pour la Défense et l'Expansion de la Langue Française ou des diverses institutions existantes, il manque à la solidarité francophone cet élément de « coordination » qui la protégerait face aux grands impérialismes contemporains.

UNE SYNTHÈSE NÉCESSAIRE

La subtilité n'étant pas la qualité dominante du régime républicain, que peut-on espérer pour l'avenir ? Il n'y a pas de mystère dans l'efficacité du Commonwealth. Ses deux caractéristiques majeures suffisent à expliquer sa longévité et sa force :

- Liberté totale des Etats membres dans leur politique intérieure et extérieure, chaque Etat étant responsable individuellement de ses obligations internationales.

- Attachement à la Couronne par la reconnaissance du souverain britannique comme chef de l'association.

Sans que l'on ait ressenti la nécessité de se conformer à un texte rigide de constitution, on en est venu naturellement à admettre le principe de contacts fréquents de type « familial », basé sur une volonté de libre coopération entre personnes de même culture.

La France a prouvé que sa politique africaine n'était pas liée à un type de régime spécifique. Les relations qu'elle a su sauvegarder avec Brazzaville, seule capitale du continent noir où flotte le drapeau rouge, en est une preuve manifeste. Une telle réussite peut-elle pour autant garantir une réponse positive à cette double aspiration de l'Afrique francophone qu'est l'indépendance et la préservation d'un héritage commun ?

Pour porter à son terme notre politique de coopération et pour lui donner sa véritable dimension, il faudrait ce fédérateur humain et dégagé de toutes entraves qu'incarne aujourd'hui le comte de Paris. Quand bien même le voudrait-il, le gouvernement de M. Pompidou ne détient pas le moyen qui permettrait la réalisation de cette synthèse dont l'équilibre international serait le premier bénéficiaire.

J.-A. MOURGUE.

(1) Organisation Commune Africaine et Malgache.
(2) Auteur d'une excellente histoire de « L'Afrique Noire de 1919 à nos jours », P.U.F. 1973.

olienne

l'europe du néant

La diplomatie pompidolienne, trop molle et trop craintive, préfère fuir dans une Europe qui n'existe pas plutôt que de s'affirmer en tant que telle.

Voici que l'Europe se met à parler « d'une seule voix ». Les européistes devraient être ravis, qui réclament depuis des années une diplomatie commune. Au contraire, grande est la fureur de l'*Aurore* et de Lecanuet, partisans de l'axe Bruxelles-Tel Aviv. Voilà au moins un sujet d'amusement, dans ce monde qui prête rarement à rire.

Quant au fond de l'affaire, il n'y a vraiment pas de quoi fouetter un chat. C'est que l'élocution européenne est manifestement embarrassée, du côté de La Haye par exemple. Et la voix de l'Europe paraît quelque peu tremblante, tant est grande sa peur de manquer de pétrole. Se fêtera-t-elle sous la pression du lobby sioniste qui agite les opinions publiques de neuf pays de la « Communauté » ?

Une « Communauté », en tout cas, qui recouvre d'un flot de bonnes paroles et de vœux pieux le délicat problème que poserait une solidarité effective en matière énergétique. Bonnes paroles ? La déclaration des « Neuf » ne va pas plus loin que les recommandations de l'O.N.U., sauf en ce qui concerne les *droits légitimes des Palestiniens*. Vœux pieux ? La création d'une « force de maintien de la paix » composée d'« Européens », d'américains et de sovié-

tiques est pour le moment utopique, puisque les « super-grands » veulent de toute évidence rester maîtres de la partie qu'ils jouent de concert tout en s'efforçant de placer le mieux possible leurs propres pions.

Il reste que la déclaration des « Neuf » marque un isolement encore plus net d'Israël. Isolement qui pourrait être de courte durée puisque la « Communauté » a manifesté son intention d'entretenir des relations « équilibrées » avec les pays du Proche-Orient — donc de développer ses relations avec Israël.

UN SUCCES POUR LA FRANCE ?

La prise de position des pays européens a été considérée comme un grand succès de la diplomatie française. Il est indéniable, en effet, que les membres de la « Communauté » se sont alignés sur une position défendue par notre pays, pour les raisons très concrètes que l'on sait. Et on ne peut que se féliciter du prestige accru que la France en retirera dans les pays arabes. Mais n'aurait-il pas été incomparablement plus grand si notre pays avait tenté de jouer son propre jeu au Proche-Orient, au lieu

de se fondre dans une déclaration timide aux motivations suspectes ?

Car tel est bien le danger de la diplomatie pompidolienne. Trop molle et trop craintive, elle préfère fuir dans une Europe qui n'existe pas plutôt que de s'affirmer en tant que telle. D'où la relance européiste de MM. Pompidou et Joubert que nous dénoncions la semaine dernière, et qui ne pouvait nous étonner. Car il était inéluctable que ce régime tente à nouveau de se donner un grand dessein. L'échec du référendum de 1971 et les difficultés nées de la crise monétaire internationale avaient retardé sa mise en œuvre. Mais aujourd'hui, Pompidou estime que le moment est venu de relancer l'Europe politique, par une « institutionnalisation » des « sommets » entre les Neuf, premier pas vers la constitution d'un embryon d'exécutif supranational. On prête même au gouvernement français l'idée de proposer la nomination d'un porte-parole unique de la « Communauté », qui pourrait être l'allemand Brandt. Celui qui, justement, rencontrait dimanche dernier sa camarade Golda Meir au congrès de l'Internationale socialiste.

Ainsi, tout tranquillement, le régime pompidolien s'apprête à aliéner l'indépendance de la France dans un domaine essentiel, où précisément notre pays pourrait « manœuvrer et grandir ». Nous ne nous trompons donc pas lorsque, en octobre dernier, nous écrivions que la passivité du Président de la République annonçait de nombreux renoncements. Après avoir montré son impuissance devant la politique des grands impérialismes, après avoir, sur le plan monétaire, baissé les bras devant les Etats-Unis, M. Pompidou cherche à s'en remettre à une autorité supranationale qui ne sera jamais que l'expression (si l'on peut dire) du néant européen. Rien ne prouve, fort heureusement, que cet « exécutif européen » pourra voir le jour. Mais il est des intentions qui disqualifient un homme et un régime.

Décidément, cette fin de règne est sinistre.

B. LA RICHARDAIS.

pénurie d'essence ?

Verrons-nous bientôt, en France, des dimanches sans automobiles, la vitesse limitée en semaine, bref la pénurie d'essence que connaissent déjà nos voisins belges ou néerlandais ?

A dire vrai la question est mal posée. Si la France, comme l'ensemble des pays industrialisés européens est largement dépendante des pays arabes pour son approvisionnement pétrolier, elle dispose non seulement de stocks actuellement très suffisants mais aussi d'une situation privilégiée vis-à-vis des pays producteurs. Jusqu'à présent ces derniers se gardent de lui appliquer les mesures restrictives décidées aux premiers jours de la guerre israélo-arabe.

Il est également nécessaire de garder présent à l'esprit la structure du marché intérieur des produits pétroliers. Ainsi, contrairement à une idée assez courante, l'essence-auto et le super-carburant ne représentent guère que 14,5 millions de tonnes en 1972 sur un total de 99,3 millions de tonnes. Les « Fuels » pour leur part, comptent pour 65,5 millions de tonnes.

En cas de pénurie, c'est l'industrie française qui serait la première touchée.

Au-delà des réactions épidermiques ou passionnelles, le problème pétrolier devrait donc permettre une remise en cause de la politique de l'énergie en France.

P. DAYMERIES.

proche-orient cessez le feu

Ainsi le « génial » Kissinger a réussi à accoucher une fois de plus d'un plan, sinon de paix du moins de cessez-le-feu. La III^e Armée égyptienne sera ravitaillée sous le contrôle de l'O.N.U. (et des Israéliens !) ainsi que la ville de Suez. Mais, pour le reste, les Israéliens restent sur leurs positions en attendant des négociations de paix qui s'engageront avant la fin de l'année.

Et l'Egypte a accepté. Et pour cause ! Elle se rend bien compte que l'U.R.S.S. ne fera rien au Moyen-Orient qui puisse mécontenter les U.S.A. et que ceux-ci sont de plus en plus à la remorque d'Israël. Quant à la France, elle joue les évanescences et s'abrite derrière l'Europe. M. Sadate s'est donc résolu à renouer des relations diplomatiques avec Nixon...

Cet accord est ressenti comme une humiliation dans toutes les capitales arabes. Ne parlons pas de la Libye du colonel Khadafi dont les positions intransigeantes sont bien connues. Mais regardons les réactions d'un Etat aussi modéré que le Liban. Quant à la Syrie, elle

redoute de faire les frais du cessez-le-feu égypto-israélien et de perdre définitivement tous les terrains conquis par Israël.

Comment les Américains ne se rendent-ils pas compte qu'en forçant l'Egypte à la capitulation, ils font la part belle à tous ceux qui dans le monde arabe cultivent les vieux démons du pan-arabisme ? Tiennent-ils tant que cela à voir un Khadafi exploiter toutes les frustrations des fils d'Israël pour les dresser contre l'Occident ?

L'Egypte maintient du moins une revendication : que les négociations de paix soient placées sous l'égide des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité (France, Grande-Bretagne, U.S.A., U.R.S.S., Chine) et non sous la direction des deux super-grands. A ce niveau, la France aurait son mot à dire. Elle pourrait proposer un plan réaliste de paix qui tiendrait compte de la présence des Juifs d'Israël sans léser les Arabes.

Paul MAISONBLANCE.

la grande pitié de la justice

Il est de nos jours plus imprudent, quel que soit le temps, de sortir sans son conseil juridique et fiscal que sans son parapluie.

Etant donnée son ignorance des choses de la Justice, on pouvait penser que M. Taittinger, place Vendôme, allait user de l'avantage (considérable en politique !) de ne rien faire et de ne rien dire. Le temps de se familiariser avec les lois avant de les abroger, avec les hommes avant de les changer de place.

Pendant ce temps de recueillement, il ne serait rien sorti de la Chancellerie que la stricte expédition des affaires courantes.

Paradoxalement, dans la situation où nous sommes, il pouvait résulter de cette inaction quelque bien.

L'interruption de la pluie législative et réglementaire produisait sur les hommes de loi et les gens de robe un effet apaisant. Cessant d'avoir, chaque matin, à lire et à tenter de comprendre les textes parus à l'*Officiel* de la veille, ils se trouvaient disponibles pour apprendre les textes anciens et les interpréter avec intelligence.

Les lois, qui sont présentement dans la situation de filles bousculées, reprenaient peu à peu l'apparence d'institutions sur lesquelles il est possible d'appuyer un raisonnement, une consultation, une sentence. Les transactions, les affaires retrouvaient la sécurité perdue du fait d'une législation presque éphémère.

Les magistrats, à qui on voudrait faire perdre l'habitude de penser par eux-mêmes, du fait des circulaires qu'ils reçoivent pour infléchir leur jurisprudence ou des lois qui sont prises pour la rectifier, quand elle déplaît, retrouvaient force et courage pour résoudre les litiges avec leurs moyens et nous donnaient un droit prétorien, qui valaient ce qu'ils valent, c'est-à-dire, sans flagornerie, tout autant que nos législateurs.

L'absence de promotions dans le corps de la magistrature avait d'autre part le plus heureux effet sur ceux que rongent les préoccupations d'avancement. Enracinés dans leur tribunal ou leur Cour, les juges se prenaient à regarder autour d'eux, à participer davantage à la vie locale et à mieux la comprendre. N'ayant plus la fièvre ou la rage d'arriver à la Cour de Cassation pour casser les arrêts que des collègues moins doués ou moins favorisés rendent à la Cour d'Appel, ils s'efforçaient simplement de rendre sur place des sentences sans fautes.

En un mot, M. Taittinger recueillait de son inaction même une sorte de gloire, certes un peu grise, mais largement égale à celle de ses immédiats prédécesseurs.

DES PROJETS FUTILES

C'était un rêve... M. Taittinger a parlé et agi et on ne peut manquer d'être frappé par la futilité de ses premiers projets et de ses premières réalisations.

Il dit pourtant lui-même que nous sommes dans une situation de « *blocage progressif de la justice* ». En matière pénale, entre 1960 et 1970, le nombre des procès-verbaux et des plaintes ayant été multiplié par trois (9.900.000 contre 3.200.000), le nombre des magistrats ne s'est accru que de 6 % environ (4.250 contre 4.000). Le budget de la Justice continue de représenter un peu moins d'un centième du Budget de la Nation.

Suivant le constat de la Chancellerie (15 juin 1973) « *les procédures ne cessent de prendre du retard, les classements sans suite se multiplient et la proportion des personnes placées en détention provisoire atteint 35 % du nombre total des détenus.* » Il faut bien voir ce que signifient ces petites phrases : si vous êtes victimes d'un délit, vous avez de plus en plus de chances que le Parquet refuse de s'occuper de vous et si vous êtes injustement détenus, vous avez de plus en plus de chances de moisir longtemps « dans le trou ». Et dans les deux cas, résignez-vous !

Dans une situation pareille, aussi pressante, aussi scandaleuse, la Chancellerie aurait dû, semble-t-il, se donner pour règle première de ne pas accroître la tâche des juges qu'il lui restait.

Or M. Taittinger a fait le contraire : dans le courant du mois d'octobre, il a installé, ça et là, dans les Pas-Perdus, aux abords des salles de justice, des magistrats pour y servir en quelque manière d'hôtesse d'accueil aux plaideurs désorientés. *Mutatis mutandis* (et qu'on me pardonne ces deux mots de latin dans une comparaison qui met en jeu l'Eglise catholique !), c'est comme si nos Seigneurs les Evêques, qui se plaignent de n'avoir plus de prêtres leur demandaient de jouer les chaisières et les sacristains.

C'est que M. Taittinger tient beaucoup à l'idée de paraître avoir des idées nouvelles. Il brûle du désir de rendre le juge plus accessible au justiciable. Il veut « humaniser le premier contact » de celui-ci avec celui-là. Il souhaite que dans des locaux judiciaires rénovés, quand les crédits le permettront, le plaideur soit accueilli par un juge tout-sourire, sauf évidemment à sortir entre deux gendarmes après mandat de dépôt. Ces Juges-Frégolles seront-ils mieux goûtés que nos juges traditionnels ? J'ai quelque dégoût, quant à moi, de ces facéties d'humanisation superficielle. Le plaideur attend de la justice qu'elle soit juste, du juge qu'il soit un juge et non un concierge et de ses jugements qu'ils soient exécutés.

M. Taittinger ne l'entend pas de cette oreille. Il est moderne : il veut moderniser les formules des actes de procédures et des jugements « pour les rendre plus compréhensibles à des non-spécialistes ».

C'est une naïveté de croire que quelques vieux mots, dont le sens n'est mystérieux que pour des Français qui sont étrangers à leur propre langue, constituent la principale barrière entre le plaideur et la justice. Dans le même temps d'ailleurs où le jargon des spécialistes et le *basic english* envahissent les colonnes des journaux et la vie quotidienne.

De toute façon le galimatias judiciaire, s'il existe, repose sur le galimatias du législateur. La frénésie croissante de celui-ci, qui est le symptôme le plus net de la folle démocratie, multiplie les lois et les empile dans l'assemblage le plus baroque et dans un style indigne. On dirait une voiture de Dubout ou un tableau de Picabia. Bientôt il n'y aura plus d'Arianes, même spécialistes, pour ces labyrinthes... Des ordinateurs, peut-être...

QUELLE JUSTICE ?

Qui niera que la justice perde nécessairement en ouverture ce que la législation a perdu en clarté ? Que les jugements sont incompréhensibles aux non-initiés s'ils découvrent que les bases légales de leur procès (sorte de grand voyage, déjà périlleux en lui-même) ont changé entre le départ et l'arrivée.

C'est en fait la vie tout entière, parsemée d'actes juridiques, qui devient incompréhensible aux non-spécialistes. Il est de nos jours plus imprudent, quel que soit le temps, de sortir sans son conseil juridique et fiscal que sans son parapluie.

M. Taittinger veut-il remédier à ce mal d'un citoyen exilé, par la complication des lois, dans sa propre cité ? Le veut-il, autrement que par des discours « *qui chantent plus qu'ils ne parlent* ».

Attendons-nous à une nouvelle réforme qui ne reformera rien et à la continuation de cette philosophie mi-policière mi-polissonne qui a toujours fait les grands jours de nos républiques, moitié sourires complaisants à toutes les hérésies sociales et moitié répression à quelques asociaux, un large coup de chapeau à toutes les victimes et une tape bienveillante sur la joue de tous les prisonniers de toutes les prisons.

Le bilan fait, nous avons une justice essentiellement impitoyable aux honnêtes gens et j'appelle ainsi naïvement ceux qui s'obstinent à vivre et à travailler selon les lois et que guettent, comme une proie, toutes les spéculations du règne, mobilières, immobilières ou philosophiques.

Les suicides d'honnêtes gens découragés par la justice, voilà une liste qu'on n'établit pas. Elle serait éclairante, peut-être.

G.-P. WAGNER.

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA NAF-HEBDO

Je souscris un abonnement de 3 mois (15 F), 6 mois (30 F), un an (55 F), de soutien (120 F) (*).

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Année de naissance :

(*) Encadrez la formule de votre choix.

à retourner 17, rue des petits-champs, 75001 Paris, CCP: NAF 642-31 Paris

deux hommes dans la ville

Que l'on soit pour ou contre la peine la mort, il paraît infiniment difficile d'accepter la vision manichéenne de ce problème tel que nous le présente José Giovanni dans son film *Deux hommes dans la ville*. Une fois encore on ne peut que rejeter le parti pris qui anime un cinéaste lorsqu'il tente de nous convaincre par des moyens déloyaux. Le procédé est simple : pour incarner les personnages qu'il veut rendre sympathiques, le réalisateur choisit des acteurs éminemment populaires. Dans le cas présent, Alain Delon joue le rôle d'un voyou repent et courageux sur qui va s'acharner le sort, c'est-à-dire un policier borné. A ses côtés, Jean Gabin en éducateur généreux et compréhensif, l'ami parfait toujours prêt à vous tirer d'un mauvais pas.

En face, bien sûr, le fameux policier zélé dont la férocité est campée par Michel Bouquet, devenu depuis quelque temps le grand spécialiste des rôles de « méchants ». A partir de ces éléments conventionnels, José Giovanni va tenter de nous démontrer que pris dans l'engrenage d'un système pénitentiaire à réviser, de méthodes policières insoutenables et de la peine de mort, son héros ne peut échapper à son sort, l'exécution. Dès la première image de ce film, il est condamné par notre forme de société.

Le spectateur, lui aussi, est condamné à souffrir de l'injustice et de l'indifférence ; son identification au personnage central doit être totale et il ne peut, dans l'esprit du réalisateur, que

subir avec honte et douleur le dernier quart d'heure où nous est montrée, dans le moindre de ses détails, l'exécution capitale. C'est à ce moment précis pourtant que l'on doit rejeter la prétendue démonstration qui nous est offerte et revenir à la réalité. Qui peut croire à la véracité de ce héros, qui peut admettre qu'un truand, après dix ans passés en prison, dans cette prison que l'on nous dépeint d'un autre côté comme étant malfaisante, va, sans aucune faiblesse devenir le plus vertueux d'entre nous ?

José Giovanni a tenté, 20 ans après Cayatte, de faire un nouveau plaidoyer contre la peine de mort. *Nous sommes tous des assassins*, version 1973, n'est pas plus convaincant et est peut-être même encore plus contestable que son grand frère. A tel point que l'*Association française contre la peine de mort* vient de donner sa caution à ce qu'elle considère comme « une œuvre courageuse », mais qui n'est qu'un quelconque film de propagande. Imaginons un instant que l'on ait remplacé, simplement pendant les dernières séquences, Alain Delon par un acteur incarnant avec sincérité un véritable criminel, un homme ni sympathique, ni attrayant, privé de tout sens moral, capable de n'importe quel acte odieux, un être indéfendable aux yeux de la société ; il y aurait de fortes chances pour qu'alors le spectacle soit dédramatisé, que personne ne sorte son mouchoir et ne verse de larmes sur une malheureuse victime.

Si pourtant il demeure quelqu'un pour s'apitoyer, qu'il se dise que c'est le talent de quelques acteurs qui l'a attendri ou révolté, que la fausse poésie du réalisateur a trouvé un terrain favorable. Remercions Mimsy Farmer d'avoir éclairé la deuxième partie de cette sombre histoire et Christine Fabrega de se montrer si juste malgré un propos bien douteux.

Si Giovanni s'abrite derrière une fausse objectivité, il n'en est pas de même avec le réalisateur chilien Aldo Francia dans *Il ne suffit plus de prier*. Aucune tricherie dans cet intéressant long métrage. Avec un langage simple et des moyens modestes qui obligatoirement amènent eux aussi une certaine forme de manichéisme, ce cinéaste nous donne sa version du rôle des prêtres dans le Chili actuel. De la simple aide aux déshérités, c'est le long cheminement de l'homme d'église jusqu'à la participation active et totale aux révoltes de la rue. Si donc on ne peut échapper à une vision très conventionnelle de certains personnages, comme l'industriel ou le curé traditionnel mis en cause, les séquences montrant la vie dans les bidonvilles semblent beaucoup plus proches de la réalité.

En décrivant un problème vital du Chili, Francia a réussi à communiquer une certaine chaleur aux personnages de son film. Ce dualisme à l'intérieur même de l'église ne peut nous laisser indifférents et la forme employée demeure à la mesure du sujet abordé.

Dominique PAOLI.

les mercredis de la naf

Tous les quinze jours la « N.A.F. » organise « les mercredis de la N.A.F. » qui sont ouverts à tous les militants et sympathisants de la région parisienne, sans oublier ceux qu'intéressent la réflexion et la recherche politiques. Au cours du premier trimestre nous reprendrons et approfondirons les analyses sur la société industrielle dans la France contemporaine, nous montrerons la nécessité des ruptures et indiquerons les formes de changement dans l'optique du projet royaliste.

Mercredi 21 novembre, à 21 heures, dans le cadre des « Mercredis de la N.A.F. », Bertrand Renouvin fera une conférence sur le thème « De l'Action française à la N.A.F. » et dédicacera son livre aux auditeurs.

5 décembre : Un portrait inédit de Charles Maurras.

19 décembre : Pour une charte d'action régionale par Arnaud Fabre.

Les réunions se tiennent dans la salle du deuxième étage, 12, rue du Renard, Paris-4*, à 21 heures précises. Il est recommandé d'y amener des amis.

réunions

BORDEAUX

Réunion le mercredi de 16 heures à 20 heures (permanence et cercle d'études). Permanence le vendredi, de 18 h 30 à 20 h. Réunions et permanences ont lieu au local, 59, quai des Chartrons.

RENNES

Permanence des étudiants et lycéens chaque mercredi de 17 h à 19 h. Bibliothèque. Au local, 16, rue de Châteaudun (1^{er} étage, entrée sous le porche).

LYCEENS DE PARIS

Permanence tous les mercredis de 15 h 30 à 17 h au local, 17, rue des Petits-Champs.

VERSAILLES

Vendredi 23 novembre à 21 heures, conférence sur le thème **Non à l'avortement**, dans la salle du tribunal, mairie de Versailles.

Communiqué du Comité Anti-Avortement du Loir-et-Cher

Conférence le dimanche 18 novembre à 16 h 30, salle de la Samda, route de Vendôme à Blois. Participeront à ce débat, l'abbé Toulat, les docteurs Maurice Luzuy, Hennet, Mme Duvivier, Mme F. Bodin ainsi que de nombreuses personnalités nationales et régionales. La conférence a pour thème : **Non à l'avortement**.

Communiqué du Club de la Plaine Monceau

Un dîner-débat sur la « crise des arts plastiques dans la France de 1973 » aura lieu le 6 décembre. Il sera animé par des artistes peintres, sculpteurs et écrivains d'Art en renom. S'adresser au « Club de la Plaine Monceau », 13, rue Saint-Marceaux, 75001 Paris (avant le 1^{er} décembre). Tél. : 754-46-58.

Communiqué de la C.O.R.A.F.A.

Un dîner-débat aura lieu le jeudi 29 novembre à 20 heures, sur le thème « La crise énergétique et le problème du Proche-Orient » animé par M. Pierre Rossi. Prix du repas : 50 F (étudiant, 35 F). Renseignements et inscriptions au journal.

LA N.A.F. A LA TÉLÉ

Le jeudi 8 novembre sur la troisième chaîne couleur, le magazine de grand reportage 52 a consacré vingt minutes d'émission dont une grande partie en rapport avec les activités de la N.A.F. Dans cette émission tous les grands thèmes furent évoqués : les libertés, la décentralisation, la contestation du système, l'avenir du peuple français. Nul doute que bien des téléspectateurs aient découvert une raison de s'intéresser au courant royaliste renaissant. Cette émission qui, au-delà d'un folklore douteux, s'est efforcée de mieux cerner la réalité doit être considérée comme un « signe des temps ». Nous avons particulièrement apprécié l'objectivité des réalisateurs qui, plutôt que de faire un commentaire, ont préféré laisser la parole à nos militants.

chemins et distances de port-royal à l'action française

Il ne s'agit pas de faire une histoire de l'Action française, mais de prolonger, de renouveler en avançant, cette Action française, quelles que soient les circonstances favorables ou non.

Pourquoi l'histoire de l'Action française ne peut-elle pas s'écrire et ne le pourra-t-elle de longtemps ? Je vois bien des ébauches et des recherches, d'histoire point ; et je ne le désire pas : elle serait, cette histoire, analogue à ce que fut celle de Port-Royal, écrite au juste moment où le jansénisme et sa boule de neige qui était une boule de feu, avaient cessé de rouler et d'agir ; or l'Action française, la pensée de Maurras, avec ce qui s'amalgama, humeurs et sectes, n'ont pas fini de retentir sur notre époque, sur les hommes du Pouvoir et hors du Pouvoir. Mais le jansénisme, à l'heure de Sainte-Beuve, avait-il dit son dernier mot, les réincarnations et métamorphoses étaient-elles impossibles ? Il y en eut, il y en aura, mais après une rupture visible ; de fait, depuis la *Revue grise* et la *Revue bleue*, jusqu'aux minces feuillets qui accueillent ces réflexions, il n'y a pas eu rupture, pour l'Action française ; source claire, torrent, rivière aux eaux mêlées, de nouveau source, elle est restée quelque chose d'unique, un peu étrange d'ailleurs, à quoi ses ennemis ne se trompent pas ; même si des demeurés et des imposteurs y viennent boire (ou cracher) c'est bien d'elle qu'il s'agit. Ce que dit Nietzsche des forces rétroactives s'applique à elle, par excellence : on ne saura ce qu'elle était que parce qu'elle aura été, par ce qu'elle aura fait apparaître, qui est le secret de l'histoire, et de Dieu.

LES TROIS COMPOSANTES DE L'ACTION FRANÇAISE

Il y a quelques mois Philippe Ariès, le seul historien qui, si c'était possible, pouvait tenter cette histoire analogue au Port-Royal de Sainte-Beuve, méditait, pour nos amis d'Anthinée sur le contenu de l'Action française, dans la vie et le cœur d'un jeune homme des années trente. Je ne vais certes pas, quereller son analyse, excellente ; en particulier la présence, offusquée et certaine de l'élément traditionnel, indépendant du cours accéléré de la civilisation industrielle, coexistait bien avec l'élément « scientifique » ou se prétendant tel, comme avec le troisième, autoritaire et « poignard », qu'on eût pu dire, par abus, « fasciste ». Quelques remarques seulement : est-ce que ce triple souci ne serait pas le caractère même du souci politique vivant, donc de l'autorité authentique, qui pourrait être retrouvé chez d'autres jeunes hommes de l'époque, seulement avec moins de richesse et d'intensité ? Il est trop clair qu'ils coïncident avec la célèbre trilogie de Max Weber, du traditionnel, du scientifique et du charismatique. Dans la mesure où le composé s'est dissocié, parce que la plupart de ses porteurs étaient morts ou fatigués, ou qu'ils ne reconnaissaient pas leurs enfants, il est vrai, comme y insiste Philippe Ariès, que le « traditionnel » est passé, ou se retrouve, dans un certain « gauchisme » ; l'Action française, malgré son apparent dogmatisme, ou à cause de

lui, n'a jamais eu de sens et de chance que dans ses « ouvertures » ; mais lorsqu'elle s'ouvrait du côté des proudhoniens, par exemple, ce n'était pas selon sa composante « traditionnelle », son historicisme existentiel, mais à la fois du côté de la « scientificité » et du « charisme autoritaire » ; aujourd'hui quand la N.A.F. s'ouvre du côté d'un certain gauchisme, ou s'en laisse accuser, c'est à partir d'une exigence majeure de ce temps, (devenue majeure) et majeure dans la génération la plus jeune. C'est pour cela que nous en sommes touchés — nous, c'est-à-dire Philippe Ariès et ceux de ses amis que l'histoire n'a pas endurci ni aveuglés — car cette « ouverture » signifie, en profondeur, la jointure, entre notre ancien souci, que l'appartenance à l'Action française exprimait et valait tout ensemble, et celui qui risque bien de faire l'unité des jeunes des années 70.

Où sont alors passées, comment se sont transférées, les deux autres composantes ? Il me semble que la « scientificité », l'aspect technocratique et aristocratique de notre refus de la démocratie, s'est à la fois répandu partout, et par là même s'est éloignée de notre conscience ; la critique de la démocratie comme incompetence et ignorance est devenue commune, et quand elle n'est pas proférée, elle n'en est que mieux pratiquée par les habiles : au point qu'un jour Jean Paulhan pouvait en 1950 esquisser une justification paradoxale de la monarchie par la non-science, la limite à une science usurpatrice, et la liaison salutaire du pouvoir avec « le premier venu ». Cette « pratique » antidémocratique, en son excès totalisant, sinon totalitaire, explique que jeunes maurrassiens, à la N.A.F. surtout, réagissent en masquant ou oubliant cette composante « scientifique », exactement comme, par respect humain, nous masquons, dans les années trente, la composante traditionnelle, pouvant paraître « folklorique ».

Dernier point : qu'est devenue la composante « charismatique » qui pour nous avait la forme « autoritaire » ou « poignarde » et fondait nos bonnes relations théoriques avec les divers mouvements, issus de « l'Appel au soldat » et tenus (sans honnêteté) pour « fascistes » par l'adversaire ? La réponse mériterait un long développement. Disons pour l'heure que le transfert s'est fait, assez souvent, du côté du « gauchisme » ; certes le fait que Charles de Gaulle fût personnellement monarchiste, et que son pouvoir prit, d'aventure, une forme traditionnelle et « paternelle » a voilé la nature de ce transfert ; mais on le comprendra mieux si l'on songe à cette nouvelle analogie, qui diminue l'originalité de Max Weber, au profit de Saint Thomas : la trilogie weberienne se peut réduire à la proposition de Thomas sur le pouvoir légitime composé de monarchie, aristocratie et démocratie : le « traditionnel » coïncide avec « monarchique » ; le « scientifique » (malgré la longue limitation du « noble » à un savoir

guerrier) avec l'« aristocratique » ; et le « charismatique » est bien le « démocratique » au sens précis d'une alimentation du peuple par le chef, au-delà de la transmission légitime et du savoir technique. Il est clair que cet élément charismatique n'a pas été retrouvé depuis la mort de Charles de Gaulle ; et non moins clair que c'est cette part-là de nos fidélités d'Action française qui pouvait être attirée dans sa direction. Quoi qu'on pense de cette attirance, un monarchisme, aujourd'hui comme hier, doit reprendre, à sa place, non comme unique ni déterminant, mais comme contenu effectivement réel à chaque période historique, la composante d'un **consentement populaire**, non amorphe, aiguillé et aimanté.

UN QUATRIÈME ÉLÉMENT ?

Ma dernière observation sur l'analyse de Philippe Ariès ne trouverait pas ici sa place aujourd'hui. Il faudrait rechercher s'il n'y a pas un quatrième élément qu'il néglige provisoirement, ou passe sous silence, élément métaphysique à la racine de notre politique, que l'Action française n'explicitait pas, mais dont elle préparait le développement ou l'émergence : une théorie de la fidélité, et de la transcendance qui lui est sous-jacente, pouvait paraître inutile, pour autant que l'élément traditionnel allait de soi et se masquait ; elle pouvait paraître dangereuse, pour autant que la scientificité prétendait suffire à tout, et réunir tous les citoyens réfléchis ; enfin l'élément charismatique (plus ou moins conscient, et propre à se transférer ailleurs que dans le royalisme traditionnel) en occupait, pour ainsi dire la place.

Un grand travail de recomposition, commençant par une analyse est donc devant nous. Il ne conduit pas à une *histoire* de l'Action française, mais à prolonger, renouveler en avançant, cette Action française, quelles que soient les circonstances favorables ou non.

ARTHEZ.

VIENT DE PARAÎTRE

Charles Maurras, Œuvres Capitales (essais politiques)
1 volume, 544 pages, broché.
Prix : 32 F - franco 35 F -

Louis Philippe (duc d'Orléans) -
Mes mémoires. T. 1, 1773-1793
Préface du comte de Paris -
400 pages - Ed. Plon - Prix 43 F.
Franco 45 F.

Commandes à I.P.N. Diffusion
- B.P. 558, 75026 Paris -
Cedex 01 - C.C.P. 33-537-41.